

RECHERCHE

Le pôle de compétitivité Orpheme, qui travaille sur les pathologies émergentes et les maladies orphelines, vient de recevoir une nouvelle reconnaissance publique. Le Fonds unique interministériel lui attribue 4 millions d'euros pour quatre projets.

Santé : le pôle Orpheme en pointe sur les maladies orphelines

DE NOTRE CORRESPONDANT
À MONTPELLIER.

Né du rapprochement des bioclusters Holobiosud en Languedoc-Roussillon et Bio Méditerranée en Paca, le pôle de compétitivité Orpheme a réussi à faire labelliser les quatre projets présentés lors du cinquième appel à projets du FUI (Fonds unique interministériel). Seul des huit pôles santé à exercer ses compétences sur deux régions, il intervient dans deux domaines originaux, les maladies orphelines et les pathologies tropicales. « Ce résultat est important, commente Jacqueline Berthe, directeur scientifique du laboratoire Sanofi-Aventis de Montpellier et président du pôle Orpheme, car quand on parle de maladies orphelines, on pense trop souvent maladies négligées. Il est vrai qu'elles concernent moins de 5 patients pour 10.000 habitants, mais les enjeux sont de taille. »

Premier projet retenu, InnoMad, sur le diagnostic et le traite-

Six appels à projets

Le 28 février a été lancé en direction des pôles de compétitivité un sixième appel à projets de R&D de la part du Fonds unique interministériel. Les candidatures seront closes le 30 avril. A l'issue du cinquième appel, 123 projets de 52 pôles différents ont été soutenus par un financement de l'Etat de 147 millions d'euros. Depuis 2005 les cinq premiers appels à projets cumulent 929 millions d'euros d'aides publiques, dont 620 millions de l'Etat, pour 455 projets de recherche. Ces projets représentent un montant de dépenses de R&D de près de 2,8 milliards d'euros et mobilisent 10.000 chercheurs.

ment innovants de la malaria, est porté par Sanofi-Aventis. Horiba ABX, le CNRS et l'Institut de médecine tropicale du service de

santé des armées à Marseille. Présent dans une centaine de pays, le paludisme est responsable de la mort d'environ 1 à 2 millions de personnes par an, d'où la nécessité de produits différents des médicaments existants.

160 entreprises, 8.000 emplois

Le projet Virazal porté par le laboratoire Idenix de Montpellier vise, lui, à lutter contre les virus de l'hépatite C, de la Dengue et du West Nile présents dans les pays occidentaux et les régions tropicales. Porté par les sociétés Pharmaxon et Vect-Horus de Marseille, le projet Medul concerne le traitement des lésions traumatiques de la moelle épinière. Enfin, le projet Syn2001 vise à développer un nouveau dérivé d'un anticancéreux dans le traitement du gliome (cancer du cerveau), une maladie orpheline pour laquelle aucun traitement n'est à ce jour satisfaisant.

Le FUI a attribué 4 millions d'euros à ces quatre projets. De-

puis sa création récente (en mars 2006), le pôle a obtenu 20 millions d'euros d'aides financières publiques pour seize projets représentant un investissement de 44 millions d'euros. Le pôle s'appuie sur 160 entreprises (8.000 emplois, dont 3.000 en R&D), 220 laboratoires (6.000 chercheurs) et 39.000 étudiants, dont 6.000 doctorants. L'émergence d'Orpheme avait été précédée en 2005 par la création de la DIRC (Délégation interrégionale à la recherche clinique) Sud Méditerranée, regroupant les hôpitaux de Montpellier, Nîmes, Marseille et Nice et constituant ainsi le deuxième pôle français d'essais cliniques. Dans la foulée de la création d'Orpheme, un Infectopôle Sud a été mis en place. Il devrait être suivi d'un Neuropôle Méditerranée dans le cadre du plan national du cerveau et des maladies du système nerveux.

JACQUES RAMON

➤ Retrouvez notre dossier Pôles de compétitivité sur www.lesechos.fr/dossiers